

Partie 2

L'essor de Fontaine Étoupefour

Chapitre 1. La naissance de la paroisse médiévale

A – Un toponyme énigmatique

B – Les premiers seigneurs

C – L'église paroissiale

D – Le mode de vie aux XII^e et XIII^e siècles

E – Dans la tourmente de la fin du Moyen-Âge

Annexe : une matinée à Fontaine à la fin du XIV^e siècle

Chapitre 2. La paroisse sous l'Ancien Régime

A - XVI^e siècle : une Renaissance agitée

B - XVII^e siècle : difficile retour à la vie normale dans un « Grand siècle » morose

C – La fin de l'Ancien Régime à Fontaine : entre lumières et tensions

Annexe 1 : la grande peur de 1788

Annexe 2 : la rédaction du cahier de doléances de Fontaine

Chapitre 1

La naissance de la paroisse médiévale

Les noms des paroisses apparaissent dans des textes que nous appelons des chartes. L'une d'elle nous apprend qu'un grand domaine ducal s'étend sur la rive gauche de l'Odon, de Bretteville sur Odon à Verson ¹. Vers 1015, Gonnor, veuve du duc Richard Ier donne ces terres à l'abbaye du Mont Saint Michel. Les premiers ducs de Normandie cherchent ainsi à renforcer leur légitimité en restaurant matériellement les établissements monastiques qu'ils avaient souvent spolié dans la période précédente. Ce type de largesse va bientôt se généraliser à tous les détenteurs de biens. Ces donations vis à vis des abbayes puis des églises étaient principalement motivées par le désir religieux des donateurs d'obtenir des gages dans l'au-delà², C'est par ce biais qu'apparaît le nom de Fontaine Étoupefour.

A. Fontaine Étoupefour : un toponyme énigmatique

Le nom de « Fontaine Étoupefour » apparaît à partir du milieu du XII^e siècle, assez tardivement certes, dans de nombreuses chartes de donation au profit d'une demi-douzaine d'abbayes de la région.

Donations aux XII^e et XIII^e siècles de biens situés à Fontaine au profit d'établissements monastiques

Date de La charte	Nom du donateur	Nom de l'Abbaye bénéficiaire	Objet de la donation
1156	Guillaume le Roux	Saint Etienne de Caen	Terres
1208	Robert du Mesnil	Saint Martin de Troarn	Terres
1218		Saint Martin de Mondaye	?
1242	Enguerrand Hurel	Saint Martin de Fontenay	Terres
1252	Richard Rosel	Le Plessis Grimoult	Dîme
1264	Jean de Falaise	Saint Jean de Falaise	Rente
1269	Alargie, veuve de Alain de Falaise	Notre Dame de la Belle Etoile	?
1271	Guillaume de Falaise	Saint Martin de Fontenay	Redevances
1272	Pierre de Périgny	Saint Martin de Fontenay	Rente
1310	Jean de Grainville	Saint Martin de Fontenay	Terres

¹Voir Carabie R., "Le terroir de Brette ville -sur -Odon, baronnie du Mont- Saint- Michel", *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville*, sept. 1966, p. 17-39.

²Le donateur justifie son geste en faisant noter dans la charte "*pour le salut de mon âme*".

Ne sont pas répertoriées ici :

1. Les donations qui ne sont pas datées
2. Les nombreuses confirmations qui s'accumulent dans les cartulaires jusqu'au XVIII^e siècle.

Le plus ancien texte se situe en 1156³. Il tient lieu d'acte de naissance de notre territoire. Il s'agit d'une donation effectuée au profit de l'abbaye Saint Étienne de Caen. En voici le résumé traduit du latin :

Guillaume le Roux et ses deux fils aînés donnent aux moines de Saint Étienne diverses terres à Fontaine Etoupefour [...] les moines acceptent son frère Barthe, le lépreux, dans leur léproserie ⁴.

On remarque ici que la donation a comme contrepartie l'accueil et tout le nécessaire pour le reste de sa vie d'un malade incurable. Mais l'intérêt du texte original est pour nous de citer le nom de la paroisse « Fontes et Stupefor ».

Le premier terme latin « Fontes » est au pluriel et signifie « Fontaines ». Dans de très nombreux textes, même au-delà du XVIII^e siècle, notre territoire continue d'être désigné sous ce seul nom⁵. Rien d'étonnant quand on sait que de nombreuses sources alimentent les douves du château et la ligne des puits qui jalonnent d'est en ouest l'affleurement de la nappe aquifère du hameau de Trottepoux à l'est au ruisseau du Gournay à l'ouest.

Mais très souvent dans les chartes est accolé à ce nom banal, sous des formes diverses celui plus insolite que l'on traduit du latin par « Etoupefour ». On trouve ainsi les graphies suivantes : « *Et Stoupefor* », « *Estoupefor* », « *Estoupefort* », « *Stupofurno* », « *Stoupefite* », (= *stoupefonte* ?) « *Stoupefour* : » ...L'interprétation de ce second terme est malaisée. On admet cependant que la première syllabe « *stoup* » renvoie au verbe « étouper » qui signifie « clore », « fermer », « arrêter », ce qui, en anglais, a donné « stop ». Certes, la racine latine, « *stuppa* » se rattache aussi au mot « étoffe » mais aussi à « étoupe », mais n'est-ce pas cette filasse qui sert à « boucher les fuites ». Le second membre « four » a conduit certains à l'idée de calfeutrage des fours (fours à pain ou autres) par de l'étoupe. Nous préférons l'idée d'écoulement ou d'orifice qui s'appuie sur plusieurs mots de la langue latine : « *fora* » », la porte, l'orifice, la bouche, ou *foris*, adverbe exprimant l'extériorité. Cette interprétation a l'avantage de coïncider avec les données du site du château, lieu où les eaux des sources proches sont captées, barrées artificiellement, pour être accumulées dans des douves

B. Les premiers seigneurs de Fontaine.

Le tableau des donations présenté ci-dessus met en évidence la position éminente de la famille « de Falaise » au XII^e siècle à Fontaine Étoupefour. Cette famille tient des terres et occupe peut-être le

³G. Hippeau, dans son *Dictionnaire topographique du Calvados* signale page 116, "*Fontana Estoupefour* " dans une bulle pour le Plessis Grimoult datée de 1154. Ce document confirme l'attribution du patronage de l'église de Fontaine aux chanoines réguliers de l'abbaye. Information corroborée par une allusion de L. Musset dans un article sur l'abbaye de Saint Etienne du Plessis Grimoult in *Art de Basse Normandie*, 1962, n°27, p. 9-16. Voir aussi la contribution de Jean Fournée "les chanoines réguliers dans l'ancien diocèse de Bayeux in *Recueil d'études en hommage à Lucien Musset Cahiers des Annales de Normandie*, 1990.

⁴Citation extraite de la thèse de Tatami Fujitsu, soutenue à l'Université de Caen en 2012 sous le titre *Recherche documentaire au Moyen Age. Édition et commentaire du cartulaire de l'abbaye saint Étienne de Caen (XII^e siècle.)*.

⁵Les deux noms figurent parfois dans le même texte. Voir par exemple en annexe le "factum" pour l'abbaye Saint Étienne de Caen daté de 1456 et transcrit par V. Hunger, *Histoire de Verson* -Pièce justificative n°35 page 184.

château depuis cette époque et jusque à la fin du XV^e siècle⁶. Elle appartiendrait à la descendance de l'oncle de Guillaume le Conquérant⁷. La filiation établie par une enquête généalogique affirme que le cousin du duc de Normandie, Guillaume, comte de Moulins la Marche, était également « sire de Falaise »⁸. Depuis 1200, des membres de ce lignage, se succèdent comme seigneurs détenteurs de fiefs à Fontaine au XIII^e siècle. Sont cités : Isabelle et Jean de Falaise puis Alain, mort avant 1252, son épouse Alargie, leur fils Guillaume, (fief de Cesny en 1271) et chevalier Jean de Falaise (fief de Bananville en 1285).

On ne sait rien de leur château primitif. S'agit-il d'une « motte » installée sur une île ou entourée de douves alimentées par des sources aux eaux artificiellement maintenues comme le laisse supposer la mention « Estoupefor » ? Simple conjecture qui appellerait des preuves d'ordre archéologique.



⁶L. Musset, présente la famille de Falaise dans son article "La terre de Fontaine Etoupefour au XIII^e siècle ". Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, (B.S.A.N.) LIX p.260.

⁷Signalé sous le nom de *Walterius*, frère de *Osbernus* oncle de Guillaume le Bâtard par L. Musset dans l'index annexé à l'ouvrage de Marie Fauroux, *Recueil des actes des ducs de Normandie de 911 à 1066*. Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, T. XXXVI, 1967. Les chartes n° 117, 147 et 225 comportent les noms de quelques descendants dont *Guidmondus*, et *Alanus*. Des membres du lignage "de Falaise " se seraient installés outre-manche après la Conquête de Angleterre.

⁸D'après la brochure rédigée par Henri Emédy et Annick Caboulot : *Le pays de Falaise à la conquête de l'Angleterre. Impie*. "Les Nouvelles de Falaise" 1968 et Lucien Musset, *Notes d'histoire sociale[...]Morel de Falaise, brasseur d'affaires du IX^e siècle*, B.S.A.N., L, 1946-1948, p. 309.

Monsieur du Laz, actuel propriétaire, héritier et descendant des constructeurs des bâtiments édifiés au XVI^e siècle a retrouvé dans les archives du tabellionage de Caen des actes établis au profit de Pierre de Juvigny et de son épouse Isabel de Faloize, dame de « Fontaines Etoupefour ». L'un de ces actes est un bail daté de 1383 ; il concerne « le manoir, le colombier et les jardins », ce qui semble confirmer l'existence d'une construction antérieure à la poterne du XV^e siècle. Signalons également que plusieurs aveux du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle désignent le château comme « manoir à motte »⁹.

C. L'église paroissiale

L'église paroissiale de Fontaine Étoupefour, classée monument historique, reste cependant notre monument le plus ancien.



⁹Voir la publication de Henry du Laz *Le réveil de la Salamandre* en particulier Tome I p. 17- 20 et Tome II vol. 1 p.7 et page23 (aveu de 1642). Ajoutons que selon 'une tradition orale un second château aurait dominé le cœur du hameau du Gournay, à proximité de l'Odon avec comme seuls vestiges les traces d'un vivier et la « grande ferme ».

Sa remarquable façade qui paraît remonter à la fin du XII^e siècle, combine les charmes rustiques du style roman et l'élégance du gothique. Entre deux contreforts d'angle, le premier niveau est occupé au centre par le portail d'entrée en plein cintre et coiffé d'un arc très évasé, décoré de têtes plates. De chaque côté, deux arcades aveugles, en ogive, reposent sur de fines colonnettes. Le décor sculpté de leurs chapiteaux a disparu en 1944.

Le deuxième niveau présente deux baies aveugles, sortes de niches surmontées d'arcs brisés destinées semble-t-il à recevoir des statues. Vers la pointe du pignon, on repère deux autres ouvertures, murées de nos jours. Elles étaient peut-être à l'origine destinées à recevoir des cloches.

La réussite esthétique de cette façade témoigne à la fois de la ferveur mais aussi de la croissance économique propres à toute la chrétienté de cette époque. Tout comme la nef construite au siècle suivant, et qui a été réalisée à partir des ressources des fidèles alors que l'abbaye du Plessis Grimoult qui exerçait le « patronage » finançait le chœur. Reconstitué sans doute dans le style flamboyant du XV^e siècle, on ignore tout de son état primitif.

D. La vie des gens des XII^e et XIII^e siècles

Le cadre de vie¹⁰

Aucune trace connue des maisons de cette époque. Elles ne devaient pas être très différentes de celles du premier Moyen-Âge telles qu'elles ont été reconstituées par les archéologues à Vieux. Sur un solin de pierres calcaires, s'élevaient des « pans de bois » hourdis de torchis. Il est probable qu'à Fontaine, les enclos étaient entourés de murets de plaquettes.

Quant au paysage, il faut sans doute l'imaginer au-delà des hameaux et de leurs enclos bocagers, divisé en blocs de parcelles dites « delle »¹¹, Mais à l'horizon, malgré les défrichements, quelques bois devaient subsister aux marges du terroir, vers Baron et vers Eterville, ne serait-ce que pour respecter des droits « d'usage » c'est à dire : fournir le bois de chauffage et de charpente, des espaces de pâturage collectif mais aussi terrain de chasse, le gros gibier étant en principe réservé aux seigneur local. Quant aux terres cultivées, l'assolement triennal s'y développe et s'impose pour longtemps, c'est à dire jusqu'au XVIII^e siècle¹².

Les régimes fonciers

Les régimes fonciers s'inscrivent en effet dans des structures féodales qui évoluent. Les domaines seigneuriaux primitifs ont été en grande partie peu à peu concédés à des tenanciers sous forme de fiefs héréditaires ou, plus tard, baillés à court terme. Le seigneur, au départ conservait une partie de sa propriété en exploitation directe depuis ce que l'on appelait sa « basse-cour ».

¹⁰ Se reporter aux riches synthèses présentées dans l'ouvrage de Cécile Germain-Vallée et Laurent Lestez, *Paysages. La Plaine de Caen à travers les âges*, OREP Éditions, 2016. p.89 et suivantes.

¹¹ Les "delles" sont de grands champs regroupant une multitude de petites parcelles, disposées en lanières, c'est à dire allongées. Le tout est soumis aux contraintes communautaires de l'assolement triennal (voir note suivante).

¹² Le cycle triennal faisait succéder, chaque année, sur le terroir divisé en trois tiers, soit trois « soles », une pour des céréales (froment ou seigle), la seconde pour des cultures secondaires (orge et avoine), et la troisième sole maintenue en jachère, accueillait le troupeau de la communauté villageoise en « vaine pâture ».

Les terres de Fontaine se trouvaient ainsi partagées en plusieurs fiefs¹³. Il n'est pas possible de préciser leur étendue et leur localisation car un même fief pouvait chevaucher plusieurs paroisses. De plus, les fiefs pouvaient être vendus, agrandis ou/et divisés. Citons le cas d'un fief de Maltot détenu par l'abbaye de Cerisy Belle-Étoile qui absorbe des terres à Fontaine par achat en 1273 et 1278¹⁴. Les types de tenures et les modalités de concession ont créé à long terme un enchevêtrement inextricable, source inépuisable de contestations et de procès, situation qui ira en s'aggravant tant pour les terres, les maisons, que sur le montant des redevances et la nature des obligations¹⁵.

Nous avons la chance de disposer d'un document exceptionnel qui permet d'approcher le caractère disparate de la société de Fontaine en 1285¹⁶. Il s'agit d'un censier qui énumère les noms des tenanciers, les surfaces concédées, les « escheances » pour le versement des droits en espèces et en nature (grains, œufs, gélines (= poules), les obligations (corvées, service de cheval pour les charrois par exemple).

Ce censier concerne diverses catégories de tenanciers. On dénombre pour le fief de Bananville 9 « vavasseurs » (3 sur Fontaine et 6 en dehors), 3 bordiers, des mesures ou des réséantises¹⁷. On peut être surpris de ne pas voir apparaître la catégorie des vilains. En fait, ils représentent à Fontaine comme ailleurs la majorité des paysans mais ils figurent certainement dans d'autres fiefs issus du partage du domaine primitif. On connaît fort bien leur condition car on dispose dans la paroisse voisine, Verson, de superbes documents à leur sujet : un copieux censier daté de 1247 et une plainte célèbre qui explicite fort bien leurs doléances¹⁸.

Le censier de Fontaine quant à lui nous apporte quelque précision sur le mode d'existence des habitants. Ils vivent au rythme du calendrier qui scande l'acquittement des redevances et des prestations au bénéfice du seigneur et autres ayant droit : tout le monde connaît ces dates. Noël (25 décembre), Pâques (précédé la fête des Rameaux, dite de « Pâques fleuries »), la Saint Michel au Mont Gargano, (8 mai), la Saint Jean (le 24 juin), la Saint Denis (le 9 octobre) la Saint Michel au Péril de la mer, (29 septembre). Autres rythmes, celui du calendrier des foires de Caen (La foire du Pré, début octobre sur la Prairie par exemple), enfin le calendrier des travaux agricoles avec les labours d'automne et du printemps, les fenaisons puis les moissons de l'été, les battages se poursuivant jusqu'au début de l'hiver.

Il faut également supposer la présence de nombreux artisans dont l'atelier jouxtait leur « mesure » :

¹³Sont mentionnés sur Fontaine, les fiefs de Bannanville, des Aloirs, de Cesny et mentionnés plus tard, celui des Anguilles. Nous n'avons pas pu localiser ces fiefs. Cependant nous avons repéré dans l'état de section du cadastre napoléonien une parcelle dénommée "la Bannée". Située à proximité de la limite avec Eterville, ce nom pourrait être un lointain souvenir du fief de Bannanville qui s'étendait sur plusieurs paroisses.

¹⁴Jean Fournée, *Le temporel de l'abbaye de Cerisy Belle -Étoile* in *Le pays Bas-Normand* 1973 n°1, Fasc. n° 157 et 172.

¹⁵Par exemple, à Fontaine, le seigneur qui à l'origine avait financé la construction du moulin et du four en confiait l'exploitation à des tenanciers. Ils exerçaient un monopole et les familles avaient obligation d'utiliser ces équipements essentiels pour leurs besoins alimentaires. Les noms actuels des rues du Moulin et du Four en sont les principales traces.

¹⁶ *La terre de Fontaine Etoupefour au XIIIe siècle* par Lucien Musset in *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie* T. LIX pages 259/267. L'étude porte sur un rôle de parchemin établi en 1285. Il énumère les redevances dues à Jean de Falaise pour le fief de Bananville. Le rôle est reproduit dans la *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie* T LX Pages 62/65

¹⁷Les vavasseurs sont des hommes libres qui fournissent au seigneur l'aide d'un cheval pour les charrois ; Cette redevance est souvent rachetée par le versement d'une rente. Les bordiers sont des paysans peu nantis, soumis à des travaux pénibles (corvées). Les bordages comprennent une maison (mesure). Les réséantises sont des droits payés au seigneur sur une habitation. Le réséant ne pouvait pas changer de domicile sans le consentement du seigneur.

¹⁸Consulter l'ouvrage de Victor Hunger, *Histoire de Verson*, ouvrage d'érudition écrit en 1908. On y trouvera de nombreux documents et commentaires qui concernent Fontaine.

forgerons, (pour la forge d'outils comme les faucilles ou les socs de charrue), maréchaux (pour le ferrage des chevaux), bourreliers (pour la fabrication des colliers d'épaule, une nouveauté de l'époque), charpentiers, menuisiers, maçons, fileuses et tisserands, vanniers, bergers....

Leurs noms figurent dans le censier mais sans spécifier leur profession. On est étonné de retrouver sur ces listes des « Hervieu », des « Gournay », éponymes des noms actuels d'une rue et d'un ruisseau de Fontaine. On a repéré également le moulin de Tornet. Il se situait sur l'Odon, côté Fontaine selon Victor Hunger. Ce nom figure toujours sur les plans de la commune.

L'histoire locale semble ignorer les grands bouleversements politiques de l'époque. N'oublions pas en effet que nos ancêtres vivent dans un duché qui est aux mains du Roi d'Angleterre depuis la conquête de 1066. La réintégration dans le Royaume de France en 1204 n'a semble-t-il pas freiné la croissance démographique et économique qui se maintient jusqu'au règne de Saint Louis. La belle façade de notre église date de la période où le duché est encore gouverné par le roi d'Angleterre. Au XIII^e siècle notre pays passe sous domination capétienne. Dans un climat de paix politique et de prospérité, notre église paroissiale, par sa réussite architecturale, est le symbole de cette continuité paisible.

La prospérité économique fondée chez nous sur l'expansion de l'agriculture et le développement de la circulation monétaire, l'enrichissement, certes inégal qui en a résulté, ont étouffé les résistances ou les réticences par rapport au rattachement du duché à la France capétienne. Malgré la pesanteur et la complexité croissantes de l'organisation féodale, devant l'augmentation de la fiscalité, les paysans se défendent en invoquant le respect des « coutumes » locales ». Ils essaient d'exploiter à leur profit les rivalités entre les seigneurs, entre les abbés et les évêques. Gageons cependant que l'horizon des paroissiens de Fontaine ne dépasse guère les villes de Caen, Bayeux ou Falaise. Heureux ? Discrets ? Sages ? On n'en sait rien, ce qui plaide en leur faveur. Leur sort sera moins favorable au cours des deux siècles suivants.

E La fin du Moyen Age : Fontaine Etoupefour dans la tourmente :

Comment la paroisse a-t-elle vécu ce qui est souvent présenté comme une période tourmentée partout en France et spécialement dans la Normandie, placée au cœur de la Guerre de 100 ans ?

La première occupation anglaise

La situation a été certainement dramatique pour les générations qui ont vécu entre 1314 et 1370. Nos paroissiens de Fontaine ne sont sans doute pas impliqués dans les débats que suscitent la « Charte aux Normands » qui promulguée en 1315 devait les protéger sur le plan fiscal. Mais ils sont des victimes indirectes du désordre monétaire. Un prince capétien, Charles le Mauvais, installé en Avranchin et en Cotentin proches, cristallise la résistance à l'autorité royale et sème l'insécurité. S'ils étaient peu touchés par la crise politique, nos villageois ne pouvaient échapper à la succession « d'étés pourris, d'hivers précoces et de gelées tardives » qui provoquent dans la région des famines en 1315, 1316 et 1317¹⁹. Plus grave encore, le fléau de la Peste Noire qui sévit en 1348 et qui réapparaît en 1457. Certains villages de la Plaine de Caen sont désertés. Pas le nôtre.

¹⁹Nouveaux hivers très durs en 1362, 1407, 1449, 1459. C'est l'effet du refroidissement significatif repéré par les palé-climatologues entre 1360 et 1450.

Il survivra même à la guerre interminable, relancée par le débarquement anglais de 1356. Pillages, incendies, violences de tous ordres, ont sans doute touché la population de Fontaine, déjà affaiblie par la surmortalité causée par la peste²⁰. D'autant que, les Anglais ont construit sur l'Odon, près de l'église de Verson, une tour fortifiée. Ils n'en seront expulsés qu'en 1359. Mais ils tiennent encore garnison à Lingèvres, c'est à dire à moins d'une journée de marche de chez nous. Les malheureux habitants vivent dans une insécurité récurrente.

L'intervention du connétable Du Guesclin apporte quelque répit. En une ou deux générations, malgré les impôts, les paroissiens décident d'adjoindre entre la nef et le chœur une tour-clocher. Ne serait-ce pas une réplique à la tour anglaise de Verson ? Ou un moyen de repérer les hordes de brigands, connues sous le nom de « grandes compagnies » qui hantent périodiquement le royaume ? Souci de défense peut-être et signe certain d'un redémarrage économique passager²¹. Le duché de Normandie n'existe plus depuis 1469. La vie de nos gens dépend de plus en plus du pouvoir royal, de ses forces et de ses faiblesses.

La deuxième occupation anglaise

Des désordres, un peu partout dans le Royaume, favorisent le retour des anglais en 1415. Ils vont réoccuper pendant plus d'une génération toute la région. La résistance est illustrée par Jeanne d'Arc et localement par Girard Le Vicomte de Villy, un des 119 chevaliers défenseurs du Mont Saint Michel assiégé par les anglais entre 1423 et 1434. Ce Girard participe à la défense du Mont Saint Michel assiégé en vain pendant 10 ans par les Anglais²². Les hostilités s'achèvent en Bessin tout proche avec la victoire décisive de Formigny le 15 avril 1450.

Dans un pays exsangue ; la reconstruction s'amorce mais avec des nouveautés. Les visages des maîtres ont changé. La famille de Falaise ne semble pas avoir surmonté la crise sanitaire et les déboires liés au marasme économique. Sa dernière représentante, Ysabelle de Faloise, épouse de Pierre de Juvigny, semble disparaître sans postérité de l'histoire de la seigneurie de Fontaine Etoupefour²³. Dès 1455, manoir, exploitation, colombier et terres fieffées sont aux mains de la famille De Vaux, originaire du Bessin. Ces nouveaux maîtres occuperont les lieux jusqu'en 1525. Ils y laissent leur trace, à savoir l'élégante poterne et le pont levis qui enjambe les douves, fière silhouette qui, 5 siècles plus tard, a inspiré le logo de notre commune et en est devenue l'emblème.

Ce changement de mains des seigneuries est un bon exemple des mutations sociales entraînées par les dures épreuves de la fin du Moyen Age. Désormais, la terre n'est plus le principal fondement de la richesse. Ce n'est pas en effet le travail de nos paysans qui a financé exclusivement à partir des redevances diverses la construction dans le style gothique flamboyant de la poterne élevée à l'entrée

²⁰L'abbé De la Rue dans ses *Nouveaux essais historiques sur la ville de Caen et sur son arrondissement*, Caen 1842 écrit dans le tome II pages 364-365 que " les habitants des paroisses de Verson, Mouen, Baron, Tourville, [...] et beaucoup d'autres avaient abandonné leurs demeures [...]. Ainsi, moins d'hommes, moins de bétail, moins de céréales.

²¹Noter qu'en juillet 1944, notre clocher aurait servi de poste d'observation à la Wehrmacht puis aux troupes anglaises qui ont libéré Fontaine.

²²Descendant de la famille Le Vicomte, l'une des plus anciennes de Normandie, le baron Pierre le Vicomte de Blangy deviendra seigneur de Fontaine par son mariage avec en 1682 avec la veuve de Tanguy de Vallois. (J. du Laz Vol. I., T. 2, Page 23).

²³Dernière mention dans un procès en 1394, cité par Victor Hunger, *op.cit.* Pages 89 et 302.

du château à la fin du XV^e siècle²⁴. De même, ce n'est pas les seuls montants des dîmes perçues sur les terres de la paroisse de Fontaine au bénéfice des riches abbayes du Plessis Grimoult, de Saint Martin de Fontenay et de Cordillon (en la paroisse de Lingèvres) qui ont permis de refaire à la même époque, et dans le même style gothique flamboyant en vogue, le chœur de l'église. Les cinq superbes baies qui l'éclairaient depuis la fin du XV^e siècle n'ont malheureusement pas résisté au souffle des obus de 1944. Elles n'ont pas été restaurées et on n'en possède que quelques photographies prises avant leur disparition.

Le rattachement à la couronne de France a marqué dans les consciences une autre rupture²⁵. Les paroissiens de Fontaine ont sans doute appris lors du prêche dominical à en leur église que désormais le duché de Normandie n'existait plus. Désormais, ils sont désormais les sujets de sa Majesté le Roi de France et leur destin dépend un peu plus de l'État monarchique.

Mais autre nouveauté, en 1527, la propriété du château, la seigneurie avec ses terres ses redevances et ses corvées, son monopole du moulin et du four, avec aussi l'exercice de la justice locale, est acquise par un riche homme d'affaires, un personnage, célèbre de Caen, Nicolas Le Vallois d'Escoville²⁶. Ainsi la ville prend-elle aussi un ascendant sur la campagne proche dont Fontaine est un témoin.

Une autre histoire commence.

Annexe

Une matinée, à Fontaine, à la fin du XIV^e siècle

Nous sommes le deuxième lundi de mai 1381, un an après la mort du roi Louis V le Sage, ce roi que Du Guesclin avait si bien soutenu contre les Angloys. Fontaine s'est réveillé après une nuit légèrement pluvieuse. Dans le petit matin, sur le sol détrempé, une douce brise de noroît fait tomber les dernières fleurs des pommiers. Les pétales constellent comme neige le sol détrempé. Mais, dès que sonne l'angélus, il est souillé par les bouses du troupeau communal que le berger conduit vers le « vaine pâture ». Puis la gadoue colle aux sabots d'un groupe d'hommes qui, le « truble* » sur l'épaule et panier d'osier à la main, descendent vers le moulin du seigneur. Comme chaque année, pour respecter la « coutume* » ils vont « curer le bief* ». En retour, ils pourront, comme ils l'espèrent, récolter à la fin de la corvée chacun sa part de poisson. Ils le placeront entre deux poignées d'herbe, au fond de leur panier. De retour à leurs chaumières quand midi sonnera, ils en feront avec des galettes un copieux « diner* ».*

²⁴Le constructeur de la poterne serait le chevalier François de Vaux, "conseiller -chambellan du Roy" de 1469 à 1509, soit sous les règnes successifs de Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Voir à ce sujet "le réveil de la Salamandre" par Henry du Laz, Tome II, vol.1, Page 9.

²⁵Voir à ce sujet l'article de Colette Beaune, *Images de la Normandie et des Normands au X^e et XV^e siècles*, in Jean Yves Marin - La Normandie dans la guerre de Cent Ans, 1346-1450, Skira, Le Seuil, 1999.

²⁶Source essentielle à ce sujet, l'ouvrage de Henry du Laz, *le réveil de la Salamandre*, Tome II, Volume, pages 8-9, 20-22 et 35-42.

Le soleil a grimpé à l'horizon. Venant de Trottepoux, entourées de leur marmaille joyeuse. Voici quelques femmes. Elles vont par deux, portant par les anses, des « binots* » de paille tressée remplis de la pâte qu'elles viennent de faire lever après avoir pétri des restes de farine de méteil*. Elles se dirigent en « badassant* » vers le four du seigneur car, c'est la coutume, elles sont tenues d'y cuire leur pain contre un peu de monnaie. On entend aussi dans la douceur matinale merles et fauvettes qui « fleurent* » dans les haies. Soudain, quelques jeunes garçons, excitant des chiens qui les accompagnent, font fuir ces oiseaux pour sans pitié détruire leurs nids afin d'éliminer, pensent-ils, des voleurs de grains. Mais ils sont bredouilles !*

Le pain est en cuisson pour la durée d'au moins une grande messe. Nos femmes revenues près de du parvis de l'église, s'attardent près d'un ruisseau où des enfants « patouillent* » en criant « sus aux Angloys ». Parviennent d'une « cahute* » recouverte de « glui » * des bruits de marteau en rythme saccadé. Là, des tailleurs de pierre travaillent à la finition de la tour tant attendue et qui coûte aux manants tant d'impôts et de corvées.*

Un chanoine du Plessis Grimoult qui semble surveiller les travaux entrepris au cours de la belle saison depuis deux ans déjà. Il parle de la reconstruction du chœur que le « prieur » envisage de négocier avec l'abbé de Saint Martin de Fontenay et l'abbesse de Cordillon « si les temps sont meilleurs » ; dit-il avec une prudence bien normande. Pour l'heure, il est tout fier de leur montrer deux artisans venus de Saint Jean de Caen. Depuis deux semaines, ceux-ci ont dégagé de la pierre quatre visages qui orneront le sommet des piliers de la tour. Une des femmes croit reconnaître en l'un d'eux les traits, peu gracieux, du curé de la paroisse. On peut voir aussi l'ébauche de la « clef de voûte » qui est réalisée aux frais du seigneur de Fontaine, Dame Isabelle de Faloize. Il s'agit d'un Christ en majesté qui semble vous attendre tous dans les cieux après le Jugement dernier. Si...*

Deux chariots chargés de bois de « chêne équarri » arrivent sur le chantier. Tous les badauds s'approchent C'est la future charpente du clocher qui s'élèvera bientôt, là-haut. L'une des mégères esclaffe, « Nos voisins de Verson seront bien « marris » de savoir que notre tour sera bien plus utile que la leur ». Effectivement, elle permettra non seulement de surveiller la vallée de l'Odon, les chemins qui le traversent, mais aussi toute la plaine qui s'étend des bois de Baron jusqu'à ceux d'Eterville et de Maltot. Anglois et brigands sont prévenus !

Midi sonne, et chacun, confiant, rentre chez soi pour dîner ». Bel, sera l'après-midi.

Ce texte n'est pas une évocation totalement imaginaire. Il s'appuie sur des éléments d'ordre historique, juridique ou folklorique propres au contexte de l'époque et conformes aux réalités locales.

*De plus, s'il n'est pas écrit dans la langue parlée au XIV^e siècle, on a choisi de l'émailler de termes ou d'expressions vieillotées ou patoisantes qui sont désignées dans le texte par *.*

Voici leurs significations commentées ci-dessous.

**Angloys ; = il s'agit des ennemis Anglais. Lorsqu'ils se sont mariés avec des Normandes (car l'amour n'a pas de frontières) ; la famille a souvent pris le nom de « Langlois ».*

**angélus = sonnerie de cloche qui trois fois par jour, matin, midi et soir, rythme la vie des gens.*

**dîner = ce repas se prenait autrefois en début d'après-midi.*

**curer le bief = l s'agit de nettoyer le canal de dérivation qui amène l'eau au-dessus de la roue du moulin.*

**vaine pâture = il s'agit de la sole du terroir qui cette année- là n'est pas labourée. Les déjections du bétail (vaches et moutons) tiennent lieu d'engrais. Le troupeau parcourait aussi les bois, près du chemin Haussé à certaines saisons. A la fin de l'été, les porcs s'y engraisaient en mangeant les glands des chênes.*

**truble = bêche ou pelle. Ce mot est utilisé au siècle précédent par les « Villains de Verson.*

** coutume : = ici, il s'agit du droit normand qui imposait ses règles traditionnelles, souvent non écrites, dans le droit féodal.*

**Trottepoux = nom du hameau le plus à l'est de la paroisse, en direction du Rocreuil. Le nom pourrait signifier que la chevelure de ses habitants était infestée...*

**binots = il s'agit d'une sorte de cabas, récipients faits de boudins de paille, liés avec de la ronce effilée en quatre. La pâte à pain finissait de lever sous un linge pendant son transport.*

**météil = mélange de froment, de seigle et parfois d'orge semés et récoltés ensemble. Ce procédé garantissait un minimum de rendement. Remarquer qu'en mai, les réserves de grain sont presque épuisées. C'est l'angoissante de soudure.*

**badasser = bavarder en parler normand familier*

**fleurettiser = terme poétique utilisé à la fin du Moyen-Age. On le retrouve dans « conter fleurette », et plus tard dans « flirt ».*

**grand'messe = office religieux du dimanche. Il dure environ une heure et demie.*

**patouiller = patauger en éclaboussant ses voisins.*

**cahute = bâtiment sommaire et provisoire ouvert à tous vents.*

**glui = paille de seigle ou de blé peignée et utilisée pour couvrir les toits de chaume.*

**Plessis Grimoult = cette abbaye nommait le curé de Fontaine. Entant que bénéficiaire des dîmes, comme Saint Martin de Fontenay et celle de Cordillon, ces abbayes avaient la charge de tous les frais concernant le chœur de l'église. Il sera bâti un siècle plus tard. L'abbaye bénédictine de Cordillon dont les ruines sont visibles à Lingèvres rassemblait des femmes moniales.*

**prieur = personnage chargé localement des intérêts de son abbaye.*

**clef de voûte = pierre taillée et sculptée ici placée à la partie centrale pour relier les arcs qui soutiennent la voûte*

**Dame Isabelle de Faloize = mariée à Pierre de Juvigny, c'est la dernière représentant connue de cette famille propriétaire du château.*

**marris = à la fois déçus et jaloux. Rappelons aussi que la tour bâtie par les Anglais a été abattue en par des gens de Caen une vingtaine d'années auparavant. Le clocher de Fontaine domine de plus de 80 mètres Verson et la vallée de l'Odon.*

Chapitre 2

La paroisse au temps de l'Ancien Régime du XVI^e siècle à la fin du XVIII^e siècle.

L'histoire de Fontaine s'inscrit désormais dans un contexte nouveau. Il n'y a plus de duché depuis le 9 novembre 1469²⁷. La Normandie, du XVI^e siècle jusqu'à la veille de la Révolution de 1789, subit la marche vers l'absolutisme royal. Ignorant désormais les « privilèges » de la « Charte aux Normands », l'État alourdit la charge fiscale. Nos ancêtres vont-ils connaître enfin un sort meilleur ?

Globalement on assiste à une lente croissance du bien-être mais il faut s'adapter à un développement économique inégal et discontinu. Au rythme des crises démographiques et des affrontements religieux, Fontaine n'échappe pas aux incertitudes, aux souffrances, voire souvent aux violences de l'époque.

A. Au XVI^e siècle, une « Renaissance » agitée

Une nouvelle lignée seigneuriale

Apparemment, le terroir de Fontaine séduit. En effet le puissant Nicolas II Le Vallois, seigneur d'Escoville et du Mesnil-Guillaume, ne dédaigne pas le fief de « Fontaines Etoupefour » que lui apporte en 1534 par mariage, sa seconde épouse, Marie Du Val. En 1538, François Ier confirme l'acquisition²⁸. Mais Nicolas II Le Vallois n'a pas laissé de trace visible dans la pierre sinon celle de son écusson, bûché à la Révolution²⁹. Toutefois, avec lui s'installe à Fontaine une importante lignée dont les descendants sont restés propriétaires du château jusqu'à nos jours. C'est à la mesure de la propre réussite de celui qui, homme d'affaires fortuné, mécène, fut le constructeur du fastueux hôtel d'Escoville près de l'église Saint Pierre à Caen mais également passionné par la recherche de la « pierre philosophale » et à ce titre auteur d'un célèbre traité d'alchimie³⁰. Il apparaît aussi que saisi par des préoccupations spirituelles, Nicolas II Le Vallois a embrassé la religion réformée, dite encore protestante ou huguenote pour la distinguer de la « religion catholique romaine ». En effet, son fils Louis né en à Caen le 18 septembre 1536 y fut baptisé dans la nouvelle religion, celle des Huguenots, qui commençait à cette époque à séduire l'élite caennaise. Notre illustre personnage décède le 6 janvier 1542. Son épouse, Marie du Val nommée tutrice de ses 6 enfants mourut entre 1561 et 1563³¹.

L'intermède Huguenot

Louis Le Vallois, le fils aîné, hérite de la seigneurie de Fontaine Etoupefour en 1557. Il est alors

²⁷Roger Jouet, *Et la Normandie devint française* Éditions Mazarin, 1983. p.190.

²⁸Recherches de Henri du Laz, *op.cit.* T.I, vol.1 page 16.

²⁹Mentionné dans une notice de Charles de Beaurepaire, cité par Henri du Laz, *op.cit.* T.1, page 9.

³⁰Biographie et portrait de Nicolas Le Vallois sont détaillés par Henri du Laz, *op.cit.* T.2, Vol.1 pages 35 à 38.

³¹Henri du Laz, *op.cit.* page 18.

Vicomte de Caen. Il se marie en 1560 avec Catherine Bourdin de Vilette qui appartient elle aussi à une famille qui a embrassé la « religion réformée », ³² Progressivement, Louis abandonne ses fonctions de Vicomte et de secrétaire du roi. Il semble se retirer à Fontaine, dans une élégante mais sobre demeure qu'il a fait construire au sud de la poterne. Cette « maison forte », constituée à l'origine de deux corps de logis enserrant une cour carrée était renforcée de tours dominant les douves ³³. Dans ces temps troublés par les affrontements religieux, ce lieu va devenir un bastion du protestantisme régional.

Cinq ans après la Saint Barthélémy (23-24 août 1572), des prêches sont organisés au château et de 1579 à 1581, l'église réformée de Caen s'y installe. Des baptêmes dont celui des 6 enfants Le Vallois y sont célébrés. Le culte de rite huguenot attirait principalement des membres de la noblesse de la campagne de Caen. On ne sait comment réagissait la population. Les violences ne semblent pas avoir touché la paroisse ³⁴.

Cet intermède huguenot se poursuit au cours des deux générations suivantes. Celle de Jean Le Vallois, à qui en tant que fils aîné revient la seigneurie de Fontaine Etoupefour et l'Hôtel d'Escoville à Caen, qui fut son lieu de naissance en 1572. Jean maintient à Fontaine, « lieu noble », le culte protestant et le château sert de cadre en 1593 au mariage de Gabriel de Montgomery, seigneur de Ducey³⁵.

En 1598, l'Édit de Nantes ramène le calme un peu partout. En 1612, âgé de 40 ans, Jean Le Valois se marie avec Anne Jeanne de Varignies au château de Blainville (sur Orne), fief huguenot qui abrita après 1581 l'Église réformée. A cette date, Jean avait déjà vendu le fief de Vilette et l'hôtel d'Escoville qui devient alors le siège de l'Académie de Caen. Tanneguy Le Vallois, son fils, né en 1614, est confirmé selon un « aveu » de 1642 « seigneur de Fontaine Etoupefour » et détenteur « d'un manoir à motte, colombier, moulins à bleds et foulons ».

Ce dernier représentant en ligne directe dès Le Vallois, Tanneguy, épouse en 1648 Françoise Costard, issue d'une famille protestante, veuve sans enfant d'Antoine Le Vicomte, baron de Blangy. De cette union naissent 3 filles. Leur père, Tanneguy Le Vallois, semble s'être converti à la religion catholique romaine. Sa disparition après 1671, met fin à l'intermède huguenot.

B. Le XVII^e siècle : difficile retour à la vie « normale » dans un « Gand Siècle » morose.

Le choix de rejoindre la religion catholique coïncide donc pratiquement avec l'extinction de la présence masculine dès Le Vallois à Fontaine Etoupefour. En effet, la dernière des filles de Tanneguy, Marie Anne le Vallois se marie en 1682 avec Pierre le Vicomte de Blangy. Celui-ci devient ainsi seigneur de Fontaine Etoupefour. Les deux autres sœurs, Françoise Le Vallois, religieuse de l'abbaye de Cordillon et Anne, épouse de Féry de Borel, Comte de Clarbec ont cédé leurs droits successoraux

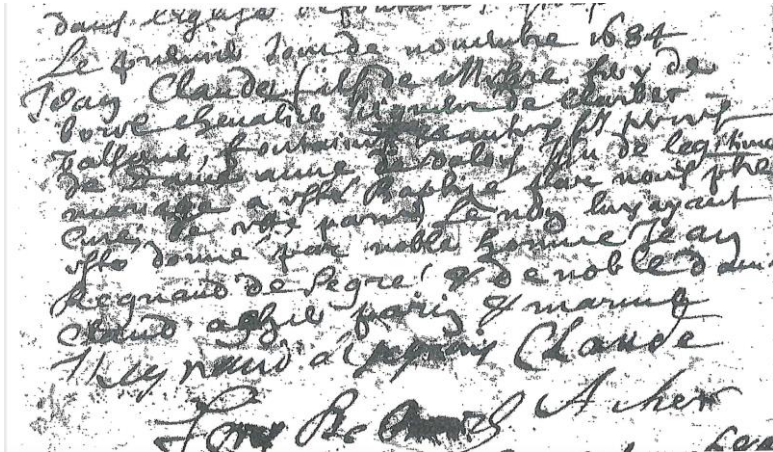
³²Nous résumons ici le résultat des recherches de Henri du Laz, *op.cit.* Pages 20-23.

³³Voir la description des lieux par Philippe Redoux in *Châteaux du Pays d'Auge et du Dessin, Éditions de la Morande* 1985.

³⁴A plusieurs reprises, un mémorialiste catholique, Charles de Bourgueville évoque les troubles qui ensanglantent Caen et ses environs dans son ouvrage publié en 1588 sous le titre "*Les recherches et antiquités...* Voir aussi *Histoire de Caen* sous la direction de Gabriel Désert, Privas, 1981, pages 137 à 139.

³⁵Le château des Montgomery, à Ducey dans le sud-Manche, est le siège actuel de l'association protestante de Normandie.

de la seigneurie de Fontaine au couple de Blangy. Tous sont catholiques. Le 1^{er} novembre 1684 est porté sur les fonts baptismaux de l'église de Fontaine, Jean Claude, fils de Féry de Borel et de Anne de Vallois avec comme parrain Jean Regnault de Segrais et marraine, Claude Acher, son épouse³⁶. A sa mort, en 1727, Marie -Anne le Vallois a été inhumée sous le chœur de l'église.



Traduction du document :

Le premier jour de novembre 1684
 Jean Claude fils de Michel (?) Ferry de
 Borel chevalier seigneur de clarbec
 valsemé, fontaine etoupefour (?) fils
 premier(?)
 de Dame anne de vallois issu de legitime
 mariage a esté Baptisé par nous preste (?)
 curé de cette paroisse le nom luy ayant
 esté donné par noble homme Jean
 Regnaud de Segré et par (?) noble dame
 Claude acher parrain et marraine
 (signatures) Claude
 J Regnaud de Segrais Acher

Remarque. Au-delà des difficultés de déchiffrement qu'il présente, cet acte de baptême est intéressant à un double titre. D'abord, il concerne Ferry de Borel et son épouse Anne de Vallois peu avant la cession de leurs droits sur la seigneurie de Fontaine à la famille de Blangy. Ensuite, il mentionne la présence de Jean Regnaud de Segrais ; ce poète, né en 1624 à Caen, fut membre de l'Académie française ; il participa à la vie de cour et aux cercles littéraires à Paris pendant une trentaine d'années, puis il revint vers son pays natal où, en 1618 il épousa Claude Acher, riche héritière du pays d'Auge. Devenu premier échevin de Caen, il y meurt en 1701. Son tombeau est visible dans le cimetière de Fontenay le Pesnel.

Un très beau tableau qui figure dans l'église de Fontaine semble symboliser la réconciliation avec le catholicisme. Il a peut-être été l'objet d'un don de la part d'un des seigneurs de Fontaine lorsqu'il revient à la religion catholique romaine. Cette peinture, datée de 1621, semble être l'œuvre d'un peintre italien³⁷. On y remarque une « *mater dolorosa* », au pied du Christ en croix. Elle est entourée de Saint Martin et de Saint Sébastien. Un décor urbain apparaît en arrière-plan. Cette œuvre a été restaurée dans les années 1930 à l'initiative de André Cagnard, le maire de l'époque.

³⁶L'acte de baptême porte la signature de Ségrais (1624-1701), Homme de lettres, né à Caen. Il a été le Secrétaire au service de la Grande Mademoiselle, cousine du roi Louis XIV.

³⁷Cette œuvre d'art est répertoriée par P et H Enguerrand, *Trésors d'art religieux du Calvados*, 1940.



Tableau actuellement visible dans l'église de Fontaine Étoupefour

(Photo : Valérie Piot)

La reprise en main par le clergé catholique, connue sous le nom de « Contre-Réforme », s'exprime chez nous par d'étonnantes dispositions qui attestent de la rigueur morale restaurée et imposée. Dans cette fin du XVII^e siècle marqué par une austérité contraignante, le 31 août 1693, voici le curé de la paroisse invité chez Noël Miray pour y entendre sa nièce, Marie Gouville, déclarer devant ses parents et la famille rassemblée, « être grosse d'enfant des œuvres de Michel Leprovost aussi présent, lequel a reconnu être de ses œuvres et a promis l'épouser lorsque ses parents y seront présents, lequel a promis les faire venir dimanche pour faire le traité de mariage, laquelle Marie a déclaré être grosse de plus de six mois et a promis devant ses parents en faire bonne garde et signé et Leprovost a déclaré qu'il ne signera qu'en la présence de ses parents. »

Affaire rondement menée puisque le mariage est célébré le 26 septembre suivant. Le baptême de l'enfant, sous le prénom Marguerite, intervient le 29 octobre.

La lutte contre l'illégitimité fait partie des préoccupations pastorales. Ce témoignage montre que des filles peuvent signer, mais aussi que son séducteur, Michel Leprévost, natif de Montigny, semble par prudence ou intérêt bien respectueux de l'autorité de ses parents !

Au seuil du XVIII^e siècle, Fontaine comme toute la région reste dans une situation précaire. A l'exception du corps de logis du Château, on ne constate aucune construction nouvelle depuis la fin du Moyen-âge. On peut supposer que l'habitat dominant se résumait à des constructions traditionnelles, c'est à dire des structures de pans de bois et de pisé. Cette pauvreté architecturale correspond à un mode vie quotidienne marqué par un état sanitaire désastreux. On constate en effet à Caen et dans les environs qu'à l'insécurité liée aux querelles religieuses s'ajoutent des disettes fréquentes et surtout les ravages de la « contagion », c'est à dire des épisodes récurrents de peste et autres épidémies³⁸.

Cela induit une stagnation du nombre d'habitants. Les seuls documents dont on dispose à ce sujet sont les rôles de fouage³⁹. Pour Fontaine on relève 16 feux en 1491, 25 en 1515, 10 en 1521, 11 en 1527. Compte tenu des exemptés, cela correspondrait à une centaine d'habitants et laisse supposer des fluctuations démographiques massives. Il faudra deux siècles pour tripler cette estimation. Si dès 1636, on dénombre 76 feux « taillables » à Fontaine, ce total retombe à 68 en 1720⁴⁰. Nous avons affaire en effet à une population fragile qui se reconstitue lentement dans une évolution en dents de scie. Il faut attendre les premières décennies du dernier siècle de l'Ancien Régime pour que la paroisse connaisse un relatif essor démographique.

C. Le XVIII^e à Fontaine : entre « lumières » et tensions⁴¹

Cette période correspond à une évolution paradoxale. Des progrès s'affirment, mais cependant la précarité demeure. Ainsi voit-on la population globalement augmenter, ce qui est un signe positif, mais la croissance n'est pas homogène et stable. La crise semble toujours latente.

Des progrès ralentis

On sait que, dans la plupart des paroisses de la région, la population croît à partir du début du XVIII^e siècle. A Fontaine, les registres de catholicité ne nous informent utilement qu'à partir des années 1750⁴². Malgré ces données partielles, on peut penser que le solde naturel est plus souvent positif.

³⁸Sur ces "flambées de mortalité" quelques éclairages sont donnés au chapitre XII dans *l'Histoire de la Normandie*, sous la direction de M. de Bouard, éditions Privat. Le journal de Simon le Marchand, bourgeois de Caen (publié par Charles Vanel en 1903) évoque les épidémies et famines qui assaillent Caen et ses environs particulièrement entre 1619 et 1631.

³⁹ Le fouage et un impôt appliqué à partir du XI^e s. et réparti entre les paroissiens roturiers selon un décompte par « feux », c'est à dire par maisonnée. En sont exclus des privilégiés et des pauvres. Les données quantitatives retranscrites dans la revue *les Cahiers Léopold Delisle* entre 1981 et 1990 permettent surtout de saisir une tendance de l'évolution démographique locale. En multipliant par 5 ou 6 le nombre de feux d'une paroisse, on approche le nombre d'habitants

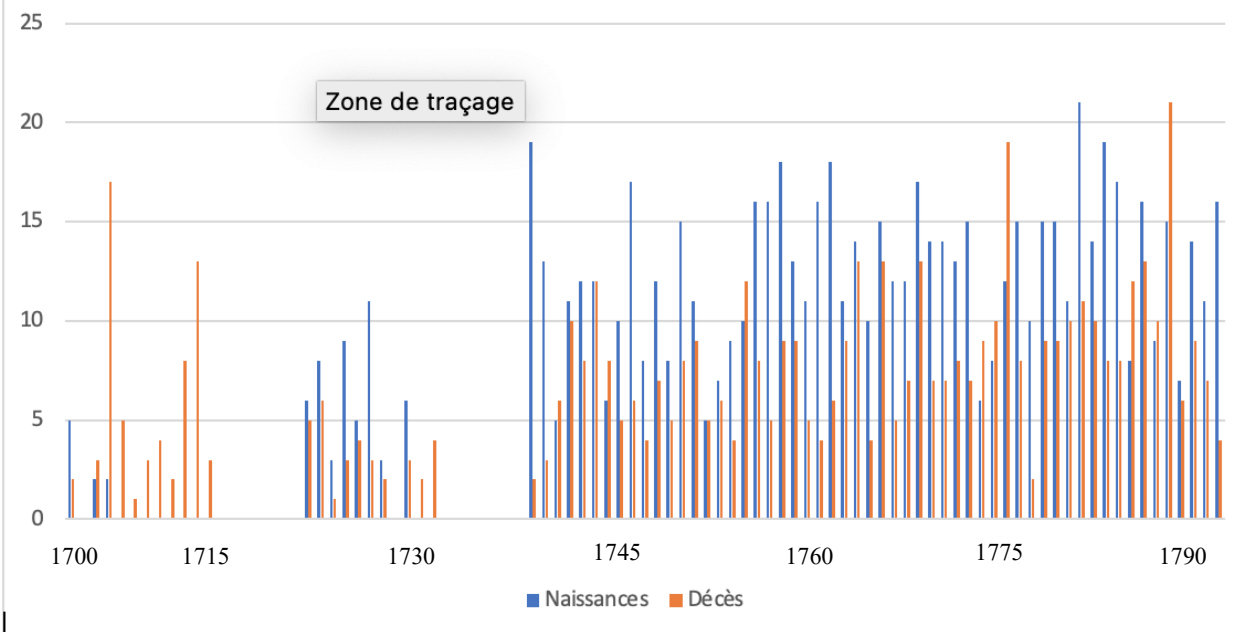
⁴⁰ Données collationnées par Michel Caillard dans les *Cahiers des Annales de Normandie*, N°3, 1963) Le dénombrement établi en 1720 est de 68 feux en 1720, ce qui peut correspondre à environ 275 habitants.

⁴¹A partir du XVII^e siècle, le volume et la variété des archives locale augmente. Nous n'avons pas exploité ici certains fonds, en particulier celui des affaires judiciaires, des actes notariés ou des données fiscales. Les registres paroissiaux de Fontaine présentent de nombreuses lacunes et on s'est contenté pour l'étude démographique de l'exploitation des relevés établis par le Cercle Généalogique du Calvados (aux Archives du Calvados - sous la cote 2E398.

⁴²Les registres paroissiaux présentent des lacunes et les séries sont discontinues.

Tableau des naissances et décès à Fontaine Étoupefour de 1701 à 1792

[Source: Relevé du Cegeal
Archives du Calvados
Ref: ZE398]



Parallèlement, la construction en pierre se généralise. Il en reste quelques traces⁴³. Sur le cadastre napoléonien, des noyaux d'habitat se sont visiblement étoffés⁴⁴. Des points d'eau sont maçonnés, le pont sur l'Odon est rénové – non sans polémique avec les édiles de Verson !⁴⁵. On note également la présence d'une école, mais cela était courant dans notre région où l'alphabétisation a été précoce. Cependant les progrès économiques restent inégaux et fragiles. Cela s'explique par la pression du pouvoir royal qui dans un régime de plus en plus centralisé et impécunieux renforce la fiscalité (taille, gabelle).

Autres données : la noblesse, en la personne du seigneur de Fontaine, Pierre François le Vicomte, détient 41% des revenus fonciers de la paroisse ; tout autant que le clergé qui comprend curés, prieurs et religieux des abbayes patronnes et 5 bourgeois. Le reste, 9% seulement, revient à de petits propriétaires⁴⁶. La majorité de la population forme donc un prolétariat rural à l'existence fort précaire sans visibilité politique. Pour une population totale de 491 habitants en 1793, le corps électoral est réduit à 50 individus dont 25 éligibles.

⁴³On a repéré rue du Miébord une maison datée de 1763.

⁴⁴Béziers cite 4 hameaux dans la deuxième moitié du XVIII^e : le château+ la Capelle+ le Hamel Hédine, (?) ; le hameau de Sales près du pont de Verson, le hameau du moulin et le Gournay.

⁴⁵Sur le sujet consulter Hunger, pages 91 et sq.

⁴⁶Selon les calculs de Jean Letuillier dans sa thèse consacrée au « *Calvados dans la révolution*. ».Ed. Corlet ; 1990

Des tensions aggravées

Les droits féodaux sont sans cesse réactivés lors des crises qui se multiplient au cours du dernier quart du siècle. Leur rappel fréquent provoque un malaise récurrent qui s'exprime d'une paroisse à l'autre. En voici un exemple à Fontaine. Il s'agit d'un simple méfait. Un certain Charles Vauclin, habitant Fontaine reconnaît « *avoir pris du bois dans les bois de Fontaine... promet en cas de récidive payer à monsieur le marquis de Blangy la somme de cinquante livres* ». ⁴⁷.

Malgré l'augmentation globale de l'espérance de vie et la modernisation de l'État au cours du siècle des Lumières, la vie locale se ressent des crispations du vieux système féodal. De plus la situation sanitaire se dégrade et une partie de la population est en situation d'assistance ou de maladie. ⁴⁸.

Sur les 21 décès enregistrés au cours de l'année 1788, on dénombre 5 enfants de moins de 3 ans, 5 personnes âgées de 17 à 30 ans, 7 âgées de 38 à 55 ans et 4 de plus de 73 ans. Cela est confirmé par les observations rédigées à la demande de l'Assemblée provinciale par le curé Hébert, Maître Desbordeaux, avocat à Caen mais vivant à Fontaine car membre de la municipalité et Houillot, un agriculteur, syndic municipal. Ce document⁴⁹ non seulement confirme en octobre 1788 les effets des épidémies mais il déplore aussi le chômage persistant, et réclame des fonds pour assister les pauvres par la mise en place d'un bureau de charité.

A Fontaine comme partout dans le royaume le climat social se détériore. Dans la perspective de la réunion des États Généraux on entreprend comme dans toutes les paroisses du royaume la rédaction des cahiers de doléances - celui de Fontaine a malheureusement disparu⁵⁰.

⁴⁷Document daté du 12 novembre 1762 et signé de sa main. Référence aux Archives Départementales 14 - F 7042

⁴⁸La photocopie d'un document, malheureusement incomplet et non archivé révèle qu'en juillet 1788, Me Desmoueux, médecin mandaté par l'autorité provinciale effectue des visites "*aux pauvres atteints de maladie épidémique dans la paroisse de Fontaine Etoupefour*". L'état nominatif très détaillé concerne 90 personnes dont 56 sont affectées par "*la fièvre putride*". (Collection privée)

⁴⁹AD- C 7894 reproduction intégrale du document en annexe Noter que le rapport AD 7830 concernant la commune voisine de Baron déplore la mauvaise qualité des chemins et précise que « *le chemin qui conduit de Baron par l'église de Fontaine à Vernon et à Caen [...] est très mauvais pendant l'hiver [...] il suffirait d'y faire une petite chaussée d'une toise de large pour la commodité des gens de pied, surtout des fileuses, qui partant avant le jour dans la mauvaise saison ont l'eau et la boue à moitié jambes*. La suite précise que c'est « *à la filature de coton qu'elles s'occupent avec les enfants des deux sexes* ».

⁵⁰ La population de Fontaine a vécu l'épisode de la rédaction des cahiers de doléances au printemps 1789 et celui de la Grande Peur en juillet. En l'absence d'archives locales, pour les évoquer, nous proposons en annexe un texte sous forme théâtralisée extrait du spectacle produit en juin 1989 à l'initiative de l'équipe enseignante.



La rédaction du cahier de doléances devant l'église de Fontaine Étoupefour (Voir annexe 2)

Illustration originale de Sophie Kerdellant (Fontaine Étoupefour)

Dès le mois d'avril, les tensions vont s'exacerber, l'angoisse monte. Fontaine n'échappe pas à la « Grande peur » qui se diffuse dans tout le royaume⁵¹.

Les esprits s'échauffent car à Caen comme à Fontaine le blé se fait rare, les prix ne cessent de monter. Alors l'émeute éclate. Quelques femmes exaspérées investissent la ferme de Lefevre, propriété du marquis de Blangy⁵². Elles attendent assises dans la cour pour qu'on leur donne accès au grenier. Selon les témoins, une foule de comparses sans doute, accourus non seulement de Fontaine mais aussi des paroisses environnantes, surgissent et pillent dans la confusion générale les réserves du château. Chacun cherche à remplir sa « poche » de grain lorsque apparaît le duc d'Harcourt⁵³, suivi de quelques cavaliers.

⁵¹ Cet épisode est évoqué dans le tableau du spectacle dont le texte est retranscrit en annexe

⁵² Il s'agit de l'actuelle ferme des Capelles, près du château.

⁵³ Sur François Henri d'Harcourt, duc de Beuvron, (1727-1797), gouverneur général de la Normandie, voir n°78 de la revue *Art de Basse Normandie*

L'autorité judiciaire mène dès le 2 mai une enquête et convoque dix témoins. Leurs dépositions sont alambiquées et s'ils donnent les noms de 20 « manifestants », ils semblent disculper la plupart d'entre eux, en particulier les natifs de Fontaine ⁵⁴. En revanche, s'ils épargnent plus mollement les pillards de Maltot, Mouen, Verson, Tourville ou Baron, ils dénoncent unanimement un certain Côme de Louvigny dont on sait qu'il est déjà poursuivi pour avoir ameuté la populace les 2 jours précédents à Caen, à Eterville et à Fontaine.⁵⁵

La révolution semble avoir commencé avant l'heure à Fontaine. La peur du désordre, la violence l'emporte déjà sur l'espoir d'une réforme globale.

Annexe 1

La Grande peur de 1788

Extrait du rapport du 2 juillet 1788 : Description 12 octobre 1788« Il n'existe dans cette paroisse aucune espèce d'industrie ni aucune branche de commerce. En général ses habitants sont pauvres et il en est peu parmi eux qui sont en état de faire valoir une acre de terre ; ce sont pour la part des maçons, couvreurs, charpentiers et gens de journée dont le travail des mains ne suffit pas toujours aux besoins de leurs familles nombreuses. Et pour comble de malheur, une longue maladie épidémique a régné dans cette paroisse et aux environs les a presque tous réduits dans la plus affreuse misère ? Nonobstant les secours que Monsieur le Marquis de Blangy leur a fait donner et les soins qu'a pris d'eux le vigilant pasteur qui gouverne cette paroisse, plusieurs d'entre eux y ont péri, laissant femmes et enfants pour ainsi dire, sans aucune ressource et ceux qui se sont échappés des bras de la mort ne seront d'ici à longtemps en état de travailler. Ce tableau est fidèle et il seroit bien à désirer que Messieurs qui composent l'assemblée provinciale de cette généralité, établissent un Bureau de charité, dont es fonds, qui lui seroient destinés, fussent employés au soulagement de cette classe d'hommes infortunés. »⁵⁶ »

Pour commémorer le bicentenaire de la Révolution, l'équipe des enseignants des classes maternelles et primaires ont initié un Projet commun d'Action Éducative (PAE). Le scénario a été documenté et rédigé (à l'exception du tableau 4) par moi-même. Les enseignants et leurs élèves ont conduit toute la réalisation (costumes, mise en scène, illustration musicale, chorale et chorégraphie) avec le concours sur le plan technique et financier des parents d'élèves, de la municipalité, des associations locales et de nombreux habitants de Fontaine et des environs. L'ensemble a été géré par l'association, "Fontaine 89", créée à cet effet. Le spectacle s'est déroulé dans le cadre du château sous l'égide de son propriétaire, Henry du Laz, descendant du seigneur de l'époque.

⁵⁴Voir les procès-verbaux d'audition AD 14 sous la cote 1 B 1666 A.

⁵⁵ Selon Paul Dartiguenave in *Vagabonds et mendiants en Normandie*, Éditions Corlet, 1997, pages 68-69, Côme est condamné dès le 30 avril et exécuté.

⁵⁶ AD14 C 7894. Le rapport AD 7830 concernant la commune voisine de Baron déplore la mauvaise qualité des chemins et précise que « le chemin qui conduit de Baron par l'église de Fontaine à Vernon et à Caen [...] est très mauvais pendant l'hiver [...]il suffirait d'y faire une petite chaussée d'une toise de large pour la commodité des gens de pied, surtout des fileuses, qui partant avant le jour dans la mauvaise saison ont l'eau et la boue à moitié jambes. La suite précise que c'est « à la filature de coton qu'elles s'occupent avec les encans des deux sexes ».

Annexe 2

La rédaction du cahier de doléances de Fontaine (extraits du tableau 4 du spectacle « Mille ans sous les étoiles »)⁵⁷

Dimanche 1er mars 1789, après la sortie de la messe, sur la place de l'église Saint Martin, les paroissiens sont réunis face au syndic et au curé Hébert qui prend la parole.

Le curé Hébert : *Mes enfants, je tiens à vous rappeler pourquoi nous sommes tous rassemblés ici après notre Sainte Messe : notre bon roi, Louis, demande à tous ses sujets de se réunir pour rédiger un cahier dans lequel seront consignés tous les souhaits et les doléances de son peuple. Qui peut se charger d'écrire ?*

Justin : *Y'a le Toine qui sait écrire...*

Antoine : *Ah non, j'suis pas capable. J'sais un peu mais pas assez pour m'adresser à not' bon roi Louis. Demandez plutôt à l'Albert...*

Albert : *J'sais encre moins qu' té, et puis avec mes grosses pattes, j'ferai des taches su' le cahier. Mais p'têt'que parmi les femmes qui ont les doigts plus fins, y en a qui savent écrire.*

Alphonsine : *Chur'ment pas mé !*

Mathurine : *Ni mé non p'us !*

Manon : *J'sais tricoter mais pas écrire...*

Charlotte : *C'est pu' facile de traire les vaches*

Louison : *...ou de faire des crêpes !*

Germaine : *... Ou de faire la soupe aux choux !*

Augustine : *... Mé, j'chais même pas lire.*

Justine : *...ni mé non plus ! p'us*

[...]

Alphonse : *Y'a ben m'sieu Desbordeaux, qui sait écrire...*

Tous et toutes : *Ah non ! Pas lui, ce bourgeois, i'est trop riche , i n'a rien à dire !*

Mathurin : *Y'a aussi not'bon curé qui sait écrire ;*

[...]

Le curé : *... suis prêt à vous écouter. Qui commence ? (Silence) Pourtant, tout à l'heure, vous discutiez fort entre vous, et maintenant que je suis prêt, vous ne dites plus rien !... Toi, le Toine, qui a toujours la langue bien pendue, tu n'as rien à demander à notre bon roi ?*

Antoine : *Si, bien sûr, mais j'ose pas ! Les aut's aussi ont à se plaindre de beaucoup d'injustices. Ils n'ont qu'à commencer ! Qu'est-ce que t'attends, Albert ?*

Albert : *ben euh..j'chais pas mé... (silence)*

Manon : *P'isqu'i' n'y aucun d'nos hommes qu'a le courage de dire la vérité, mé' j'vas vous la dire cet' vérité : c'est que nous crevons dans not' misère ; on travaille comme des bêtes de somme du matin jusqu'au soir et on crève de faim alors que les riches et les châ'lains festoient tous les jours sans rien faire !*

⁵⁷ Texte par la classe CM2 de Monsieur Hélène. J'avais confié au maître un dossier et un téléfilm que les élèves ont visionné. Ils se sont surtout inspirés du téléfilm qui avait pour titre "1788". Diffusé en 1978, ce document a été réalisé par Maurice Faille sur un scénario de Jean Dominique La Rochefoucauld (voir résumé de ce "1788" sur Wikipédia).

Germaine: T'as raison Manon ; mon pauvre homme s'échine tous les jours à la besogne et gagne même pas assez pour nourrir sa famille. Nos quat' loupiots ont souvent le ventre creux.

Charlotte: Chez mé' c'est pareil et puis l'année dernière les gabelous m'ont obligée à acheter 28 livres de sel, même que mon tout petiot n'a pas encore six mois ! C'est une honte !

Écrivez ch'a bon curé car avé' cet argent, j'eus pu acheter du pain pou' mes loupiots.

Le curé : Je ne peux pas écrire ça ; c'est la suppression de la gabelle que tu demandes ?

Charlotte : Mais vous les autr's êtes -vous d'accord,

Tous : Ah oui alors!Faut supprimer la gabelle !

Le curé : J'écris donc : « les villageois demandent la suppression de la gabelle »

Desbordeaux :Vous avez dit tout à l'heure que je n'avais pas à me plaindre. Cest vrai ! Je ne suis pas comme vous dans la misère mais je paie quand même beaucoup d'impôts : le cens, la taille, la dîme, les droits de péage. Fait beaucoup d'écus tout cela alors que notre seigneur ne paie rien, lui. [...]

Louis : Ch'est ben vrai ch'a! Pourquoi qu'y en a qui paient et pas d'autr's ? Ch'est pas juste ! Vous ne trouvez-pas les amis ?

Tous:Si, tu as raison,Louis. On devrait faire payer qu'les riches. Écrivez ça, bon curé.

Le curé : J'écris ; « Nous demandons que les impôts soient payés par tous selon la fortune ».

Justin : Mé', j'en ai marre d'aller faire la corvée pour not'seigneur et de travailler pour lui sans être payé ; Il n'a qu'à réparer ses murs et ses chemins lui-même.

Zéphyr in : T'as ben raison Justin. J'aimerais bien voir not'seigneur au travail avec pelle et pioche !

Tous : Oh oui ! Oui !

Le syndic Houillot : Vous n'y pensez pas ! Notre seigneur a quatre quartiers de noblesse Et ses ancêtres n'ont jamais travaillé. Ils vous ont protégé et ont fait la guerre pour vous.

Alphonse: Mais ce n'est plus le cas de nos jours. Not' seigneur n'habite plus un château fort.

Le syndic : Mais, il n'a pas le droit de travailler. Vous ne pouvez rien y changer.

Gustave : Moi, je veux ben travailler au château mais pas pour rien !

Tous : Il faut supprimer la corvée. Écrivez ça, bon curé.

Le curé : Je note ; « nous demandons la suppression de la corvée ».

Germain : Moi, je demande le droit de chasser. Je possède un p'tit lopin de terre just' à côté du bois du seigneur ; jen ai assez de voir mes fèves et aut'es légumes bouffées par des lapins ; et p'is comme ça ma Germaine pourrait nous cuire de temps en temps de bons civets.

Germaine : T'as ben raison, mon bonhomme, et comme ch'a nos quatre loupiots pourraient se régaler, eux aussi.

Mathurin : Mé, j'suis d'l'avis de Germain. Pourquoi la chasse resterait réservée aux seuls nobles?Ils ont tous les droits et nous aucun! Ch'est pas juste !

Charles : Ch'est ben ch'a. l'Seigneur a le cerf et le sanglier mais i pourrait nous laisser le petit gibier, comme le lapin et le lièvre .

Émile : D'accord avec té. On est bien trop pauvres pou chasser à courre mais un lapin de temps en temps, ch'a nous ferait pas de mal. Ch'a nou changerait du lard.

Un valet du château : Oh mais ce que vous demandez ne sera jamais accepté. D'ailleurs, parmi vous, je sais qu'il y en a qui braconnent[...] Attention aux gardes-chasse du marquis de Blangy. Tout le gibier appartient au seigneur. Tenez-le-vous pour dit.

Justin : P'têt' ben plus pour longtemps. [...]J'espère ben que not' bon roi Louis va nous écouter.

Tous et toutes : Oui, oui, t'as raison, Justin. Vive le Roi !

Au long de ce texte enfantin, naïf et touchant, on retrouve les principales revendications de la plupart des cahiers de doléances. Noter la bonne volonté du curé, plus réformiste à ce moment-là que ne l'était sa hiérarchie du haut clergé.

Dès le mois d'avril, les tensions vont s'exacerber, l'angoisse monte. Fontaine n'échappe pas à la « Grande peur » qui se diffuse dans tout le royaume.